

Prévoyance complémentaire CDG33 Présentation aux collectivités

PRESENTATION
Septembre 2019



SOMMAIRE

1. Présentation de TERRITORIA Mutuelle
2. Les garanties de l'offre
3. Les conditions d'adhésion
4. Notre accompagnement à la mise en place du contrat
5. La gestion et le pilotage de votre contrat



Présentation TERRITORIA Mutuelle

LA CONJUGAISON DE NOS SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DU CENTRE DE GESTION ET DES AGENTS

Candidature conjointe des mutuelles du groupe AESIO, 2^{ème} groupe de protection sociale en France :

TERRITORIA Mutuelle : l'expertise

Spécialiste de la protection sociale des agents des collectivités territoriales pour le risque de la prévoyance complémentaire

MUTUELLES DU GROUPE AESIO:

- 3 millions de personnes protégées
- Plus de 360 agences sur tout le territoire
- Plus de 300% de marge de solvabilité

NOS REFERENCES SUR LE PLAN NATIONAL

Les conseils départementaux et régionaux



Les Centres de Gestion de la FPT et Métropoles



Les communes, aggro et CCAS



Les SDIS



Et plus de 1200 Collectivités de moins de 1000 agents

UNE ÉQUIPE DEDIEE

VOS INTERLOCUTEURS

PILOTAGE

Didier SAJOUX
Directeur Commercial Régional Sud-Ouest
Marché des Entreprises et Professionnels – Dir. Clients Développement & Innovation
Port : 06 69 07 32 10
didier.sajoux@eovi-mcd.fr

ADHESION

Elodie PAIRAULT
Responsable développement
Tél : 05 45 92 26 45 / Port : 07 60 50 13 38
elodie.pairault@territoria-mutuelle.fr

GESTION

Agnès HULEU-HODGES
Responsable gestion
Tél : 05 49 26 11 89
a.huleuhodges@territoria-mutuelle.fr

2

Les garanties de l'offre

POURQUOI SOUSCRIRE UNE GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE

OBJECTIF :

Compenser la perte de revenus des agents en cas d'arrêts de travail consécutifs à une maladie ou un accident subis dans le cadre de la vie privée

Réduction du traitement à 50% après 3 mois



**Une diminution importante de revenus
= difficultés financières**

Pourtant, 2/3 des agents territoriaux ne sont pas couverts par méconnaissance de leur régime prévoyance

LES DROITS A CONGES DES AGENTS

AGENTS TITULAIRES RELEVANT DU REGIME CNRACL

(>28 heures de travail hebdomadaire)

NB- Prise en compte des arrêts continus et discontinus sur une année glissante

Nature du congé	Durée	Obligations statutaires de l'employeur		TERRITORIA MUTUELLE vous verse
Maladie ordinaire (grippe, angine, fracture...)	1 an	100% de votre salaire pendant 3 mois	50% de votre salaire pendant 9 mois	Complément de votre salaire net pendant 9 mois
Longue maladie (maladie à caractère invalidant avec soins prolongés)	3 ans	100% de votre salaire pendant 1 an	50% de votre salaire pendant 2 ans	Complément de votre salaire net pendant 2 ans
Maladie de longue durée (tuberculose, cancer, poliomyélite...)	5 ans	100% de votre salaire pendant 3 ans	50% de votre salaire pendant 2 ans	Complément de votre salaire net pendant 2 ans

LES DROITS A CONGES DES AGENTS

AGENTS TITULAIRES RELEVANT DU REGIME IRCANTEC

(<28 heures de travail hebdomadaire)

NB- Prise en compte des arrêts continus et discontinus sur une année glissante

Nature du congé	Durée	Obligations statutaires de l'employeur		TERRITORIA MUTUELLE vous verse
Maladie ordinaire (grippe, angine, fracture...)	1 an	100% de votre salaire pendant 3 mois	50% de votre salaire pendant 9 mois	Complément de votre salaire net pendant 9 mois
Grave maladie (maladie à caractère invalidant avec soins prolongés)	3 ans	100% de votre salaire pendant 1 an	50% de votre salaire pendant 2 ans	Complément de votre salaire net pendant 2 ans

LES DROITS A CONGES DES AGENTS

AGENTS NON TITULAIRES RELEVANT DU REGIME IRCANTEC

NB- Prise en compte des arrêts continus et discontinus sur une année glissante

Nature du congé	Durée	Obligations statutaires de l'employeur			TERRITORIA MUTUELLE vous verse
		Ancienneté	100% de salaire	50% de salaire	
Maladie ordinaire (grippe, angine, fracture...)	Selon l'ancienneté	< 4 mois	Néant	Néant	Complément de votre salaire pendant la durée du demi-traitement
		4 mois à 2 ans	1 mois	1 mois	
		2 ans à 3 ans	2 mois	2 mois	
		> 3 ans	3 mois	3 mois	
Grave maladie (maladie à caractère invalidant avec soins prolongés)	3 ans	Après 3 ans d'ancienneté	1 an	2 ans	Complément de votre salaire net pendant 2 ans

5 garanties au choix de l'agent

GARANTIE 1 : Incapacité temporaire « maintien de salaire »

En cas de maladie ou d'accident de la vie privée, TERRITORIA Mutuelle complète le traitement net et le cas échéant votre NBI nette à hauteur de **95%**

- Possibilité de couvrir le régime indemnitaire pendant les périodes à demi-traitement à hauteur de 95%

GARANTIE 2 : Invalidité

Si l'agent est inapte à l'exercice de ses fonctions et qu'il ne peut plus travailler, TERRITORIA Mutuelle complète la pension d'invalidité par **une rente dans la limite de 90% jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite**

GARANTIE 3 : Perte de retraite

En cas d'invalidité, vous ne cotisez plus pour votre retraite. TERRITORIA Mutuelle vous verse un capital de 6 PMSS (valeur 2019 du capital 20 262 €).

GARANTIE 4 : Décès/PTIA (perte totale et irréversible d'autonomie)

En cas de décès pour maladie ou accident, TERRITORIA Mutuelle verse **un capital de 4 PMSS (13508€ valeur 2019)** aux ayants-droits ou bénéficiaires désignés par l'agent.

TABLEAU DES GARANTIES DU DISPOSITIF N°1

Garantie du RI incluse pour l'incapacité de travail et l'invalidité permanente.

Votre employeur participe sur la garantie de base uniquement, avec possibilité de compléter votre couverture avec des garanties optionnelles

Prestations	Nature	Plafonds d'indemnisation	Taux de cotisation TTC
Garantie obligatoire de base			
Incapacité de travail	Indemnités journalières	95% TIN + NBIN + RIN	0,95 % TIB + NBI + RIB
Garanties complémentaires optionnelles			
Invalidité permanente	Rente mensuelle	90% TIN + NBIN+ RIN	0,65 % TIB + NBI + RIB
Décès toutes causes et PTIA	Capital	4 PMSS	0,37 % TIB + NBI + RIB
Perte de retraite suite à invalidité	Capital	6 PMSS	0,29 % TIB + NBI + RIB

TIB : Traitement Indiciaire Brut
 NBI : Nouvelle Bonification Indiciaire Brute
 RIB : Régime Indemnitaire Brut
 TIN : Traitement Indiciaire Net
 NBIN : Nouvelle Bonification Indiciaire Nette
 RIN : Régime Indemnitaire Net
 PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (valeur 2019 : 3 377 €)

SIMULATION DES TARIFS HORS participation employeur

AVEC LA GARANTIE RI

■ Maintien de salaire ■ Invalidité ■ Perte de retraite ■ Décès

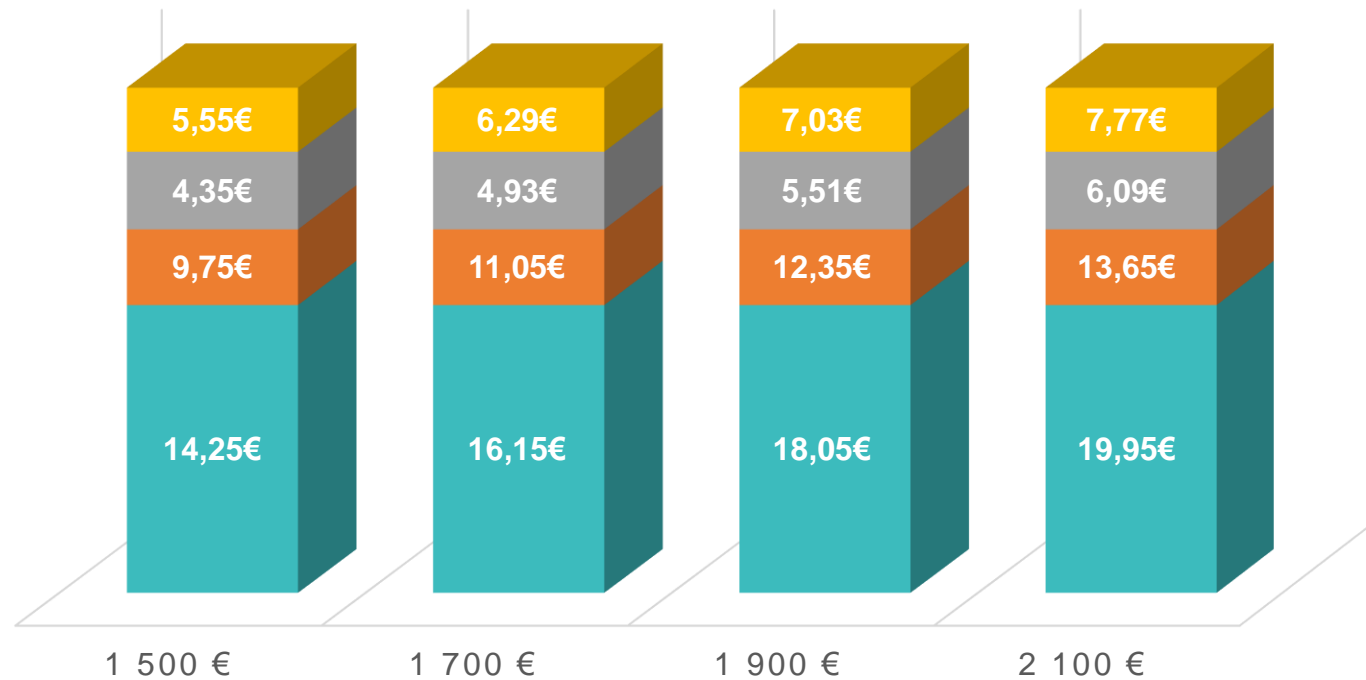


TABLEAU DES GARANTIES DU DISPOSITIF N°2

Pas de garantie du RI pour l'incapacité de travail et l'invalidité permanente.

Votre employeur participe sur la garantie de base uniquement, avec possibilité de compléter votre couverture avec des garanties optionnelles

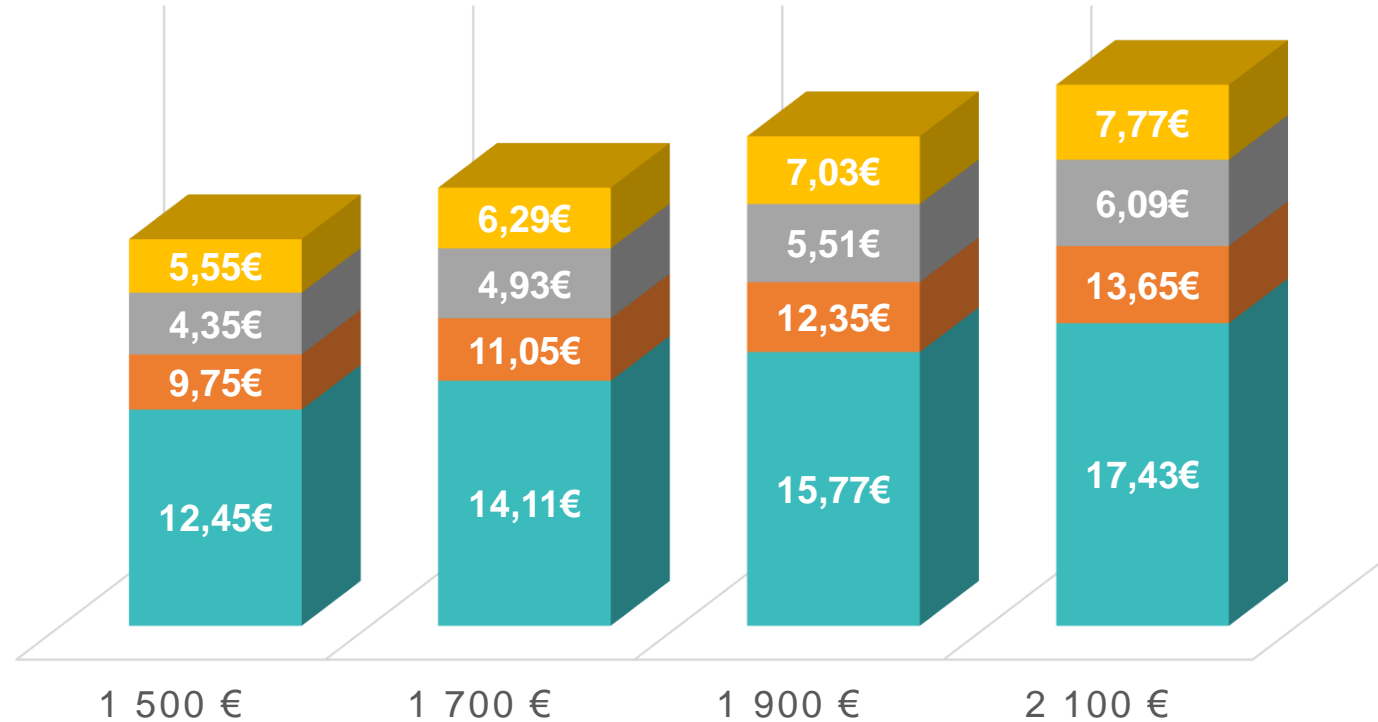
Prestations	Nature	Plafonds d'indemnisation	Taux de cotisation TTC
Garantie obligatoire de base			
Incapacité de travail	Indemnités journalières	95% TIN + NBIN	0,83 % TIB + NBI
Garanties complémentaires optionnelles			
Invalidité permanente	Rente mensuelle	90% TIN + NBIN	0,65 % TIB + NBI
Décès toutes causes et PTIA	Capital	4 PMSS	0,37 % TIB + NBI
Perte de retraite suite à invalidité	Capital	6 PMSS	0,29 % TIB + NBI

TIB : Traitement Indiciaire Brut
 NBI : Nouvelle Bonification Indiciaire Brute
 RIB : Régime Indemnitaire Brut
 TIN : Traitement Indiciaire Net
 NBIN : Nouvelle Bonification Indiciaire Nette
 RIN : Régime Indemnitaire Net
 PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (valeur 2019 : 3 377 €)

SIMULATION DES TARIFS HORS participation employeur

SANS LA GARANTIE RI

■ Maintien de salaire ■ Invalidité ■ Perte de retraite ■ Décès



POUR ACCOMPAGNER VOS AGENTS DANS LE QUOTIDIEN

TERRITORIA Mutuelle met à la disposition des agents territoriaux adhérents ce service global en inclusion dans sa cotisation. Il concerne l'agent territorial ainsi que sa famille.

Ce service se nomme : **MUT NOV SERVICES +**

Un N° tél : **09 69 32 82 67** - Site internet dédié : <http://www.mutnov-services-plus.fr>.



3

Les conditions d'adhésion

Adhésion pour les agents en activité normale et en mi-temps thérapeutique:

Dans les 6 mois suivant la date de prise d'effet du contrat:

- **Adhésion sans délai de stage – ni formalité médicale pour les agents demandant leur adhésion dans le délai de 6 mois**

(L'adhésion prenant effet à la date indiquée au bulletin d'adhésion)

Passé ce délai de 6 mois, l'adhésion de l'agent sera soumise à un délai de stage de 6 mois.

Adhésion des agents en arrêt de travail pour maladie ou congé maladie fractionné

Dans les 6 mois suivant la date de prise d'effet du contrat:

- **Soit** après une reprise effective de 30 jours continus de travail, avec signature d'une attestation sur l'honneur.
- **Soit** sans délai, si l'agent peut justifier de l'adhésion préalable auprès d'un organisme d'assurance pour des garanties équivalentes.

Passé ce délai de 6 mois, l'adhésion de l'agent sera soumise à un délai de stage de 6 mois

4

Notre accompagnement
à la mise en place
du contrat

La communication auprès de vos agents

LES AGENTS



PLATEAU TELEPHONIQUE
10 conseillers



OUTIL WEB
Simulation de
cotisation et
souscription en ligne
Intranet

[https://prevoyance.territoria-
mutuelle.fr/tarificateur/
CDG_33](https://prevoyance.territoria-mutuelle.fr/tarificateur/CDG_33)



**DES REUNIONS
D'INFORMATION ET
PERMANENCES**
Accompagnement
à l'adhésion
Des conseillers
formés sur le
dispositif à
disposition des
agents

La communication personnalisée

En partenariat avec la collectivité, **TERRITORIA Mutuelle** met à votre disposition :

Un pack complet d'adhésion par agent livré auprès du service RH de la collectivité

- Un courrier d'accompagnement signé par le représentant de votre collectivité
- La plaquette explicative des garanties
- Notice d'information,
- Bulletin d'adhésion,
- Lettre de résiliation.

Une communication spécifique sera adressée aux agents déjà adhérents au contrat collectifs prévoyance afin d'assurer à l'agent une continuité dans leur couverture en protection sociale.

La possibilité de souscrire en ligne

Un outil WEB de tarification des garanties à insérer sur votre intranet avec un lien vers un site dédié pour la souscription en ligne



LE SAVIEZ - VOUS ?

Après 3 mois d'arrêt de travail, vous perdez 50% de votre salaire en cas de maladie ou d'accident de la vie privée.

[En savoir plus](#)

ADHÉREZ EN 3 ÉTAPES
AU CONTRAT COLLECTIF MAINTIEN DE SALAIRE

- 1**
RENSEIGNEZ VOTRE SITUATION
- 2**
SIMULEZ VOTRE COTISATION
- 3**
FINALISEZ VOTRE ADHESION

C'est parti ! ➔

En signant, j'atteste l'exactitude des renseignements contenus dans ce document et m'engage à en signaler toute modification. Je certifie avoir été sollicité par TERRITORIA MUTUELLE pour déterminer mes besoins et exigences en matière de couverture prévoyance complémentaire afin de recevoir un conseil adapté à ma situation et à mon budget. J'ai reçu le document d'information sur le produit d'assurance et pris connaissance de la notice d'information et des statuts disponibles sur territoria-mutuelle.fr ou à la demande au 05-49-33-76-51. La collecte et la conservation de vos données personnelles est effectuée par TERRITORIA MUTUELLE afin d'assurer la gestion administrative et commerciale de votre dossier, ainsi que pour répondre aux exigences réglementaires qui encadrent votre contrat. Celles-ci sont transmises aux partenaires de gestion afin de mettre en oeuvre l'ensemble de vos garanties. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de portabilité, ainsi qu'un droit à la limitation du traitement. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment en contactant notre délégué à la protection des données personnelles par mail à dpo@territoria-mutuelle.fr ou par courrier à TERRITORIA MUTUELLE - à l'attention du DPO.

Réunions d'information auprès de agents

Nous privilégions des présentations très didactiques permettant une approche et une appropriation par l'agent des enjeux de la souscription à la prévoyance complémentaire

Durée: prévoir 1h30

Projection d'un Power Point et questions réponses

PERMANENCES SUR SITE pendant toute la durée du contrat

Des affiches, des lettres d'informations, des encarts pour votre intranet et les tableaux d'affichage.

Exemple de plaquette d'information

CONTACTEZ-NOUS

Nos conseillers en protection sociale sont à votre écoute et vous accompagneront dans le choix de vos garanties.

05 49 33 76 51
demande@territoria-mutuelle.fr

En adhérant, vous bénéficiez de la possibilité de transférer de votre ancien employeur.

MEMBRES DES SALES TERRITORIA MUTUELLE

CHARENTAIS : Charente Maritime	LA RE : Landes
COSE : Côte d'Azur	LA R : Lot-et-Garonne
COSE : Côte d'Azur	LA R : Lot-et-Garonne
COSE : Côte d'Azur	LA R : Lot-et-Garonne
COSE : Côte d'Azur	LA R : Lot-et-Garonne
COSE : Côte d'Azur	LA R : Lot-et-Garonne
COSE : Côte d'Azur	LA R : Lot-et-Garonne
COSE : Côte d'Azur	LA R : Lot-et-Garonne
COSE : Côte d'Azur	LA R : Lot-et-Garonne
COSE : Côte d'Azur	LA R : Lot-et-Garonne

TERRITORIA MUTUELLE
Une mutuelle du Groupe AÉSIO



LE SAVIEZ-VOUS ?

Après 3 ans d'arrêt de travail, vous perdez **50%** de votre salaire en cas de retraite ou d'accident de la vie privée.

En adhérant au contrat collectif, assuré par votre employeur, TERRITORIA MUTUELLE complètera votre perte de salaire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

	SI VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE PAR	SI VOUS ADHÉREZ
DU 1 ^{er} JOUR d'arrêt de travail	100% DE VOTRE TRAITEMENT VERSÉ PAR VOTRE EMPLOYEUR	40% OU 45% DE VOTRE TRAITEMENT VERSÉ PAR TERRITORIA MUTUELLE
AU 90 ^{es} JOURS d'arrêt de travail	50% DE PERTE DE VOTRE TRAITEMENT	50% DE VOTRE TRAITEMENT VERSÉ PAR VOTRE EMPLOYEUR
JUSQU'À LA FIN DE VOTRE ARRÊT DE TRAVAIL	50% DE VOTRE TRAITEMENT VERSÉ PAR VOTRE EMPLOYEUR	50% DE VOTRE TRAITEMENT VERSÉ PAR VOTRE EMPLOYEUR

2 CHOISISSEZ VOTRE GARANTIE

VOTRE GARANTIE OBLIGATOIRE	VOTRE CHOIX N°1
MAINTIEN DE SALAIRE Si vous êtes malade ou décédez de la vie privée, TERRITORIA MUTUELLE complètera votre traitement... 1 Vous avez la possibilité de choisir votre régime indemnitaire au prime à hauteur de 40% ou 45% à compléter votre traitement par votre mutuelle.	À PARTIR DE 21€/mois Le montant de votre cotisation mensuelle.
INVALIDITÉ Si vous êtes malade et que vous ne pouvez plus travailler, TERRITORIA MUTUELLE complètera votre traitement... Si vous êtes BÉNÉFICIAIRE d'un traitement.	À PARTIR DE 5€/mois
PERTE DE RETRAITE Si vous êtes malade, vous ne pouvez plus travailler, TERRITORIA MUTUELLE vous complète votre traitement... Si vous êtes BÉNÉFICIAIRE d'un traitement.	À PARTIR DE 6€/mois
CAPITAL DÉCÈS-PTIA Si vous êtes malade ou décédez de la vie privée, TERRITORIA MUTUELLE vous verse un capital décès... Si vous êtes BÉNÉFICIAIRE d'un traitement.	À PARTIR DE 5€/mois

3 ADHÉRER, C'EST SIMPLE !

Recevez notre demande d'adhésion à TERRITORIA MUTUELLE et la compléterez par votre employeur.

Vos garanties prennent effet le 1^{er} du mois suivant votre adhésion. Vos cotisations sont réglées par votre employeur.

TERRITORIA MUTUELLE
CENTRE DE GESTION
TERRITORIA MUTUELLE

Vous ne pouvez pas adhérer à TERRITORIA MUTUELLE si vous êtes déjà assuré par une autre mutuelle.

5

La Gestion et le pilotage de votre Contrat

L'EXTRANET A DISPOSITION DE VOTRE COLLECTIVITE

TERRITORIA Mutuelle met à votre disposition un portail de gestion dématérialisé qui a pour objectif **de faciliter la gestion de vos services RH.**

- **Gestion des adhésions**

Possibilité de saisir les adhésions, ajouter des bénéficiaires...
Suivi des adhésions en cours
Extraction du listing de vos adhérents en fichier EXCEL

- **Gestion des indemnisations**

Demande d'indemnisations par voie de dématérialisation
Suivi en temps réel des indemnisations (montant des indemnités, date de versement, indication des pièces manquantes...)

- **Gestion des précomptes sur salaire/ appel de cotisations**

Mise à disposition chaque mois du fichier vous permettant de réaliser les précomptes sur salaire
Cet outil comprend également **une bibliothèque de documents contractuels** (Bulletin d'adhésion, demande de remboursement...)

UN EXTRANET PREVOYANCE POUR VOS AGENTS

Et pour vos agents

A réception de son adhésion, l'agent reçoit un **SMS de réception** de son adhésion puis par courrier postale un **certificat d'adhésion** précisant le détail des garanties souscrites. Pour faciliter les démarches de vos agents et leur permettre d'accéder en temps réel à leur dossier **TERRITORIA Mutuelle** met à disposition de vos agents :

un outil de tarification et de souscription en ligne

- Pour réaliser son devis en ligne,
- Pour souscrire son contrat à partir du site sécurisé ou bien de télécharger son bulletin d'adhésion prérempli.

un espace adhérent

- Pour consulter ses garanties souscrites
- Pour suivre en temps réel ses remboursements
- Pour déclarer en ligne un sinistre avec un envoi de ses documents dématérialisés.



TERRITORIA Mutuelle s'engage sur les délais suivants :

- **8 jours ouvrés** à partir de la réception d'un dossier complet.

A Chaque versement d'indemnisation, l'agent reçoit un SMS précisant la date et le montant de la prestation puis un courrier et retrouve sur son espace adhérent son état de remboursement

Merci de votre
écoute